

DESTINATAIRES : Toutes les équipes du CISSS des Laurentides

EXPÉDITEUR : Direction générale du CISSS des Laurentides

DATE : 14 janvier 2022

OBJET : **LA SUSPENSION TEMPORAIRE DES VISITES EST ÉTENDUE
À TOUS LES CENTRES HOSPITALIERS DES LAURENTIDES**

Considérant l'augmentation des cas de COVID-19 dans la région, nous suspendons dès maintenant, et ce jusqu'à nouvel ordre, l'accès aux visiteurs pour **tous les centres hospitaliers des Laurentides**, et ce, par mesure préventive.

Cette mesure temporaire entre donc maintenant en vigueur au Centre multiservices de santé et de services sociaux d'Argenteuil, au Centre de services de Rivière-Rouge et à l'Hôpital de Mont-Laurier. Elle se poursuit également aux hôpitaux de Saint-Jérôme, Saint-Eustache et Sainte-Agathe-des-Monts, où elle a été mise en place le 27 décembre dernier.

Jusqu'à nouvel ordre, **un seul proche aidant par jour** (pour un maximum de 4 différents) sera autorisé à visiter une personne hospitalisée, à moins d'avis contraire.

L'établissement accompagnera le proche aidant dans l'intégration et dans la compréhension des mesures de prévention et de contrôle des infections.

Des mesures d'exception peuvent s'appliquer dans certaines circonstances notamment pour l'accès aux unités de naissance et en soins palliatifs.

Cette dérogation des directives ministérielles, obtenue par le ministère de la Santé et des Services sociaux, vise à limiter la circulation du virus dans les hôpitaux ciblés et ainsi protéger les usagers et le personnel qui s'efforce de donner quotidiennement des soins de qualité et sécuritaires.

[Vous pouvez consulter les détails sur les visiteurs et les proches aidant dans la section dédiée de notre site Internet.](#)

Un communiqué a été émis aux médias et à la population à ce sujet.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.